



Ecoles : Règles appliquées à Moréchon2

1. Les parents sont priés de ne pas entrer dans la zone de la cour de récréation ni dans le bâtiment sans l'accord d'un enseignant.
2. En début de matinée et d'après-midi chaque enseignante vient chercher ses élèves dans la cour et monte avec sa classe. Les enfants ne montent pas dans le bâtiment tout seul.
3. A 9 H00 c'est une seule enseignante qui descend chercher les élèves du 2^{ème} groupe. (un tournus est effectué)
4. Les récrés sucrées sont bannies des récréations sauf en cas d'anniversaire évidemment.
5. La meilleure boisson pour l'école et les récréations reste l'eau.
6. Les élèves qui attendent le car après l'école restent dans la cour derrière les lignes blanches, et ne se rendent ni à la place de jeu ni au kiosque.
7. Les élèves qui jouent à la place de jeu avant ou après l'école doivent être sous la surveillance d'un adulte. Donc les élèves qui viennent ou repartent seules ne font pas un "crochet" à la place de jeu. Ceux qui attendent leurs parents attendent dans la cour.
8. Les élèves de 1-4 H ne prennent pas d'argent à l'école.
9. Celui qui amène un objet de valeur pécuniaire ou sentimentale en classe le fait à ses risques et périls.
10. Dans la mesure du possible veiller à fermer la porte du rez entre la salle de gym et l'école.
11. Dans la cour, seul un ballon en mousse est permis (mousse recouverte, éviter le ballon "poreux" qui marque les façades)